

LA LETTRE D'INFORMATION

Août 2021

Mairie – Foncier Juridique

Appel à opérateur IGLOOS

La mairie recherche un opérateur pour la réalisation et l'exploitation d'igloos sur le domaine skiable de La Rosière.



Dans le cadre d'une occupation du domaine public d'une **durée de 3 ans renouvelable 1 fois**, ce projet a pour objectif de diversifier les offres proposées sur le territoire et permettre aux clients de vivre une expérience unique et dépaysante.

Le projet étant implanté au cœur du domaine skiable, le candidat retenu devra étroitement collaborer avec la S.A.S Domaine Skiable de La Rosière. Le damage et la neige de culture seront vendus par la S.A.S DSR; pour tout événement ; l'organisation devra être formalisée par une convention entre le candidat retenu et la S.A.S DSR (ainsi que par un arrêté municipal) ; l'accès se fera exclusivement à skis (absence d'accès piétons) ; la mise à plat de la surface du site (y compris reverdissement) sera à la charge du candidat retenu.

Par ailleurs le candidat retenu devra prévoir à sa charge, l'installation de toilettes sèches, l'installation éventuelle de tous réseaux (électrique et eau). Enfin, il sera primordial que l'environnement soit respecté, que le site soit propre tout au long de l'exploitation et que celui-ci soit remis en son état initial en fin d'exploitation.

Les conditions techniques, financières, d'occupation du projet ainsi que les critères de sélection du candidat sont détaillés dans le cahier des charges de consultation à retrouver sur le site internet de la mairie.

[https://mairie-](https://mairie-montvalezan.fr/fr/nw/238006/662937/recherche-operateur-pour-un-projet-de-realisation-et-dexploitation-digloos)

[montvalezan.fr/fr/nw/238006/662937/recherche-operateur-pour-un-projet-de-realisation-et-dexploitation-digloos](https://mairie-montvalezan.fr/fr/nw/238006/662937/recherche-operateur-pour-un-projet-de-realisation-et-dexploitation-digloos)

Toutes les offres devront être déposées **avant le vendredi 10 septembre 2021 à 17h**

Contact : Flavie DUBUS, 04 79 06 89 81, foncier@montvalezan.fr

Mairie - Cantine scolaire

Une solution d'urgence a été trouvée

Après le désistement soudain début juillet du prestataire qui fournissait et livrait les repas de l'école primaire, il a fallu trouver en urgence une solution de substitution dans des délais très courts.



Diverses solutions ont été étudiées. Les cuisines centrales de Val d'Isère et du Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice ont notamment été démarchées.

Val d'Isère n'étant pas en mesure de répondre, les relations ont été finalisées avec la cuisine du Centre Hospitalier qui est en mesure de **confectionner des repas qui répondent qualitativement et nutritivement aux besoins scolaires**. Les denrées utilisées dans la confection des repas répondront notamment aux recommandations de la loi EGALIM (01/01/2022), à savoir : *Au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis en restauration collective dans tous les établissements chargés d'une mission de service public devront compter 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.* Les aliments proviendront autant que possible de filières locales. **Les menus seront réalisés par une diététicienne** afin de répondre aux besoins nutritionnels des enfants. Le menu journalier sera composé au minimum de : un hors d'œuvre, un plat protéique ou une viande, un plat de légumes (féculents ou verts), un produit laitier ou un dessert, une portion de pain. Quant au transport, il sera confié à la société La Rosière Transferts.

Par ailleurs, les repas devront désormais être réservés par les familles **15 jours avant la semaine concernée**.

3458 repas ont été servis durant l'année scolaire 2020-2021. En ce basant sur ce même quantitatif, l'évolution du système engendrerait un surcoût de 11 000 € environ (sur la base de 3 transferts/semaine) soit une augmentation du coût du repas de 3,11€ TTC/unité.

Malgré cela, le Conseil Municipal a décidé pour cette nouvelle année scolaire, de maintenir le tarif appliqué aux familles à l'identique de celui de l'année 2020-2021, soit 5€/repas+garderie du midi. Au cours de l'année à venir, il conviendra de rechercher des solutions d'optimisation économique.

Contact : Manon CERDAN, spop@montvalezan.fr

Mairie – Vie locale

Océane et Dylan, un été au Club Med

Océane Gaidet et Dylan Atkinson, deux jeunes du pays, se sont engagés avec le Club Med La Rosière pour sa première saison d'ouverture.

Interview croisée !

Votre âge et votre parcours ?

Océane - J'ai 20 ans, et je suis étudiante en troisième année d'une licence "Activités Physiques et Sportives" au Bourget du Lac. C'est ma première saison d'été.

Dylan - J'ai 21 ans. J'ai obtenu un baccalauréat en cuisine. J'ai déjà eu diverses expériences professionnelles. L'an passé, je travaillais à Beaune dans un domaine viticole.

Quelle est votre mission au sein du Club Med La Rosière ?

Dylan - Je suis serveur du Gourmet Lounge, restaurant le plus haut de gamme du Club Med La Rosière. Par ailleurs, j'ai eu la chance d'être quelquefois amené à être sommelier avec l'équipe de sommellerie. Cela m'a permis d'évoluer dans ce métier que j'affectionne.

Océane – Je suis avec le mini-club, les 6-7 ans : faire les activités avec eux, les occuper, les encadrer pendant les promenades, les faire manger le midi...

Avez-vous un sentiment de fierté d'exercer au Club en étant un jeune originaire du pays ?

Océane – Oui, je suis contente. Quand on va en randonnée, je sais leur dire, les noms des montagnes. Ils me posent des questions. Je suis contente de pouvoir leur répondre.

Dylan – Je suis content d'avoir découvert le Club Med plutôt que de rien n'avoir fait et de continuer à écouter les gens qui parlent du Club Med de l'extérieur. Je suis content d'être rentré dedans, d'y avoir travaillé, d'avoir apporté ma patte à tout ça.

Un mot pour symboliser votre saison au Club Med ?

Dylan – "Surprenant"

Océane - "Enrichissant"



Mairie – Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute

- sa/son **responsable du Service Finances** ;
- un/une chef(fe) de police municipale et un/une adjointe ;
- des saisonniers "hiver" pour Services Techniques, Crèche, SPA La Rosière et des ASVP.

Demandez la fiche de poste détaillée.

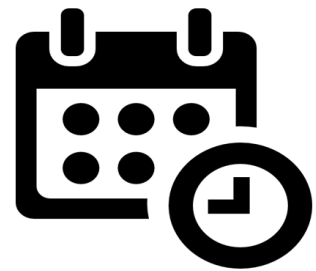
Votre contact, Christelle Fraissard,
Ressources Humaines, rh@montvalezan.fr



Mairie – Régie Electrique de Montvalezan

L'éclairage public en lumière

Lors de la réunion de travail du 5 août dernier, le Conseil Municipal a acté le calendrier annuel de régulation de l'éclairage public proposé par le groupe de travail dédié.



Grâce à l'acquisition de 25 horloges programmables pour un montant de 13 000€ TTC environ et 3000€ de subventions attendues, **l'éclairage public de la commune pourra désormais être régulé tout au long de l'année** en permettant des plages d'extinction totale. Mise en œuvre à partir de septembre prochain selon les principes suivants :

	Heure allumage soir	Heure extinction nuit		Heure allumage matin	Heure extinction jour
Janvier	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Février	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Mars	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Avril	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Mai	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Juin	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Juillet	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Août	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Septembre	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Octobre	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Novembre	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Décembre	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil

Deux secteurs resteront néanmoins allumés toute la nuit aux périodes ci-après :

- La traversée de La Rosière pendant l'ouverture du Col du Petit-St-Bernard à la circulation ;
- La Liaison Piétonne de la Forêt pendant la saison d'hiver.

Contact : Elisabeth Fudral, 04 79 06 83 91

Office de Tourisme

La photo du mois !

Dimanche 22 août, la fête au Tour de l'Avenir sur la Route Rose. Le vainqueur du jour, Carlos Rodriguez, Espagnol.



"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP
puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"

